



Le 1^{er} avril 2004

Madame Danielle Dallaire
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

À la suite de votre lettre du 25 mars 2004, le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP) a le plaisir de vous faire part des orientations actuelles du gouvernement du Québec au regard de l'exploration pétrolière et gazière au Québec. Ces orientations sont notamment précisées dans deux documents publics, soit le Plan stratégique du MRNFP et le document sur la vision et les priorités d'actions du gouvernement du Québec publié le 11 mars dernier et intitulé « Briller parmi les meilleurs ».

De façon plus précise, ces orientations sont de favoriser l'acquisition de connaissances, la mise en valeur et l'utilisation optimale du territoire québécois et des ressources énergétiques, forestières et minérales, dans une perspective de développement durable, au bénéfice de la population.

Ainsi, afin de réaliser pleinement le potentiel économique du Québec, le gouvernement engage notamment son action vers la reprise du développement du potentiel énergétique. Or, la mise en valeur du potentiel en hydrocarbures du golfe du Saint-Laurent et de la péninsule gaspésienne est un des moyens privilégiés par le gouvernement pour atteindre cet objectif.

En espérant que ces précisions permettent à la commission du BAPE d'avoir une vue plus complète des enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur,

Alain Lefebvre

AL/CC/jd